

Le Contrat Participatif d'Evaluation

Démarche pédagogique impulsée par la C.A.R.D.I.E. de Créteil
(Cellule Académique Recherche et Développement Innovation Expérimentation)

La démarche pédagogique du Contrat Participatif d'Evaluation proposée ici est développée à partir de la mise en œuvre de l'Evaluation Par Contrat de Confiance (E.P.C.C.) telle qu'elle a été élaborée par André Antibì. Elle est le fruit d'une évolution nouvelle que des enseignants pratiquant l'E.P.C.C. ont peu à peu expérimentée, accompagnés et encouragés en ce sens par la Cellule académique en charge de l'innovation et l'expérimentation pédagogique (C.A.R.D.I.E. de l'académie de Créteil).

De l'E.P.C.C. au C.P.E. ...

Cette pratique conserve les principes de base qui régissent l'E.P.C.C. :

- L'évaluation doit servir à mesurer un niveau d'acquisition et non à « piéger » des élèves sous prétexte d'évaluer leur « capacité de transfert ».
- Elle ne doit porter que sur ce qui a été enseigné et travaillé.
- L'élève doit être explicitement informé au préalable des contenus et compétences sur lesquelles il sera évalué. Ce « contrat » écrit lui permettra de préparer efficacement l'évaluation et de constater que son effort sera fructueux.
- L'élève, après avoir commencé à réviser, doit avoir la possibilité de faire appel au maître ou au professeur au cours d'une séance organisée pour cela, afin de poser les questions nécessaires à optimiser la suite de ses révisions.

Les enseignants, accompagnés par la C.A.R.D.I.E. de Créteil, ont tous pu constater les effets positifs suivants :

- Amélioration significative des résultats des élèves et disparition de la « constante macabre » (répartition des notes selon une courbe de Gauss).
- Augmentation quantitative et qualitative du travail personnel des élèves
- Renforcement de la motivation et de la confiance en soi
- Développement de l'autonomie des élèves et de la capacité à identifier eux-mêmes leurs difficultés
- Clarification et lisibilité accrue des attentes pour les familles
- Développement d'une posture bienveillante et exigeante chez l'enseignant

Sous l'impulsion de la C.A.R.D.I.E. de Créteil et encouragés par ces constats positifs, certains enseignants ont naturellement fait évoluer le dispositif, le colorant d'aspects formatifs, en modifiant progressivement l'organisation des deux séances préparatoires au contrôle : la séance de présentation du contrat et la séance des questions/réponses au professeur.

I – L'établissement du contrat par une pédagogie participative

Initialement fourni et expliqué par l'enseignant, le contrat devient un objet de travail partagé pour la classe. Les élèves, placés en groupes de travail, reçoivent pour consigne de « fabriquer une Fiche de Réussite pour le prochain contrôle » qui contienne explicitement les questions et exercices qui pourraient être posés. Ils disposent pour ce faire de tous les outils qui ont été utilisés pour étudier les chapitres et notions abordés (cahiers, classeurs, fiches, manuels...).

S'engagent alors des discussions argumentées au sein du groupe pour déterminer ce qui est important à savoir, indispensable à comprendre et essentiel à retenir. Les élèves parcourent leurs documents pour justifier tel ou tel de leurs choix et établissent naturellement des liens avec d'autres contenus, voire d'autres disciplines.

Les productions sont affichées, expliquées par leurs auteurs et questionnées par les autres groupes ainsi que par le professeur qui conserve pleinement son droit à intégrer ou modifier ce qui lui semble nécessaire. L'objectif est d'élaborer collectivement une Fiche de Réussite pour la classe qui guidera les révisions de chacun.

Les révisions se déroulent hors du temps de cours, mais peuvent être prises en charge pour certains élèves dans des dispositifs mis en place au sein de l'école ou de l'établissement (aide individualisée, accompagnement personnalisé, accompagnement éducatif, soutien scolaire, etc...). Le contenu que doit porter l'aide au travail personnel n'est pas toujours clairement lisible lorsqu'elle est prise en charge par un adulte autre que le professeur de la classe, or l'existence de la Fiche de Réussite permet aisément de guider le travail de toute personne amenée à prendre en charge l'élève dans cette activité.

II – Le séance des questions : partager pour résoudre les difficultés

Les élèves ont effectué seuls ou à plusieurs leurs révisions. Certaines difficultés leur sont apparues, les empêchant d'être parfaitement prêts à répondre aux exigences du contrôle à venir. Ils sont à nouveau placés en groupes de travail avec pour mission de faire le point sur ce qui est acquis et d'établir la liste des problèmes rencontrés. Ce travail produit deux conséquences. D'une part, au cours des échanges, certaines réponses ou explications sont données par les pairs et les obstacles sont levés. D'autre part, en plus d'être évoquées, les difficultés sont progressivement analysées pour trouver leurs origines et rechercher les médiations possibles.

Avec une pratique régulière, les élèves échangent sur leurs difficultés de façon sereine, sans culpabilisation et en toute confiance. Le repérage de la difficulté de l'un fait avancer tout le groupe et le travail positif sur le « statut de l'erreur » peut être engagé.

L'enseignant quant à lui passe de groupe en groupe. Il relève les difficultés et vérifie la justesse des réponses du groupe, complétant ou ajustant s'il y a lieu, corrigeant si nécessaire. Il repère les difficultés récurrentes et partagées et reprend des explications plus collectives si besoin. Ce repérage lui fournit de précieuses informations, tant pour le contrôle qu'il prépare que pour les modalités de son enseignement.

L'organisation de la séance dédiée au contrôle et les modalités de l'évaluation se déroulent en respectant le contrat explicite de départ et selon les choix pédagogiques de l'enseignant.

III – Les variantes et prolongements possibles

- Lorsque les élèves ont pris l'habitude de réaliser leurs Fiches de Réussite, on peut « externaliser » tout ou partie du travail et le faire réaliser en dehors de l'heure de cours proprement dite :
 - ✓ Il peut être l'objet d'une séance dans les différents dispositifs mis en place dans l'école ou l'établissement
 - ✓ Une première proposition de fiche peut être demandée en guise de travail personnel pour préparer et optimiser le travail collectif en classe
- La Fiche peut également contenir des critères de réussite et un barème si besoin
- La correction du devoir peut renvoyer à ces critères pour permettre aux élèves de mieux comprendre ce qui n'a pas été réussi et pourquoi.
- La modalité de préparation peut être utilisée également pour faire travailler explicitement les élèves sur des transferts possibles afin de préparer les étapes d'un « dés-étayage » futur. Serait ainsi travaillée la capacité à « reconnaître » dans un sujet posé les notions et les modalités de résolution en jeu.

- L'usage d'outils numériques en classe ou hors la classe est envisageable à chaque étape du protocole, ouvrant ainsi de multiples possibilités de travail collaboratif entre les différents acteurs. La Fiche peut être construite en utilisant des outils numériques de façon individuelle ou collaborative (tablettes, TNI...), et déposée sur l'ENT de l'école ou de l'établissement pour être accessible aux familles et aux partenaires.

IV – Premiers constats

Les effets positifs constatés dans la mise en œuvre de l'E.P.C.C. dans sa forme initiale sont conservés, amplifiés et enrichis. La confiance en soi et en l'Ecole, le plaisir d'apprendre, le sens du travail et de l'implication et surtout les progrès des élèves sont manifestes et les réussites facilitées.

S'ajoutent à cela des éléments essentiels liés au caractère formatif de ce mode d'évaluation.

- ***Les résultats aux évaluations sont en très nette progression.***

Les scores des élèves se concentrent massivement pour exprimer des réussites et les moyennes de classes sont considérablement augmentées, non seulement sur les contrôles intermédiaires (à la fin de l'étude d'une notion), mais également sur les contrôles de synthèse nécessitant une compréhension approfondie et une mémorisation à plus long terme (à la fin d'une période par exemple). Mais les scores des élèves progressent également dans les évaluations nationales donc « externes » (une étude quantitative plus précise est actuellement menée à ce sujet dans une des Circonscriptions du Premier Degré).

- ***La différenciation pédagogique est à la fois portée par l'enseignant et par les élèves.***

La fabrication de la fiche permet une meilleure personnalisation et l'expression de la créativité des élèves. Les fiches peuvent prendre des formes diverses pour correspondre le mieux possible aux besoins et aux formes multiples des intelligences du groupe. Elles peuvent contenir des schémas, des tableaux, revêtir la forme d'une carte heuristique etc...

- ***L'articulation existe entre réussite individuelle et réussite collective.***

Les compétences liées au travail de groupe sont développées. Les élèves apprennent à travailler en équipe (écoute, respect et compréhension de l'autre). Des solidarités naissent de cette collaboration centrée sur un objectif de réussite scolaire. Alors que la seule note individuelle classe, le travail collectif pour l'obtenir suscite l'émulation et rassemble.

- ***L'erreur ou la difficulté sont perçues comme des leviers permettant d'avancer ou d'approfondir une notion.***

Loin d'être stigmatisant, ce qui pose problème permet de questionner et de revisiter autrement des contenus qui ne seraient pas ou plus interrogés. Expliquer à celui qui pose la question implique un effort pédagogique de clarification aussi utile à celui qui explique qu'à celui qui écoute.

- ***L'autonomie dans le travail s'accroît, grâce au développement de capacités méta cognitives.***

Le travail de repérage des difficultés, d'analyse de leurs causes et la recherche de solutions font acquérir aux élèves des outils méthodologiques indispensables pour des poursuites d'études ou de formation (repérer, interpréter, diagnostiquer, analyser, ordonner, hiérarchiser, formuler des hypothèses, déduire ...). En , identifiant ces outils et en développant explicitement leur usage, les élèves deviennent capables de comprendre le contexte d'un savoir, de le « dé-contextualiser » et de le « re-contextualiser » pour opérer les transferts de compétences méthodologiques et disciplinaires dont ils auront besoin.

- ***L'élève acquiert une meilleure compréhension des savoirs enseignés.***

Travailler sur le sens même des contenus scolaires qu'il doit appréhender, analyser et dont il doit partager la signification conduit l'élève à développer ses capacités d'argumentation, mais aussi à s'approprier les objectifs de l'enseignement qu'il reçoit. Il peut construire une vision du « cap » vers lequel l'Ecole veut le conduire au travers des contenus disciplinaires, et des compétences qu'à terme, elle veut qu'il acquière.

- ***L'enseignant, en expérimentant le changement de posture qu'induit une telle démarche voit son autorité pédagogique renforcée.***

Il n'est plus seulement « l'adulte qui sait » et qui a le pouvoir de « sanctionner » ce que les élèves devraient savoir et ne savent pas. Il devient celui qui met en place la situation pédagogique propice à la compréhension de tous, qui permet à chacun d'apprendre et de réussir, et qui lui donne prise sur les savoirs. Il bénéficie, autant que la classe, du climat de confiance et d'émulation induit par la démarche. En outre, les enseignants interrogés expliquent qu'ils améliorent leurs pratiques quotidiennes : ils conçoivent leurs cours avec une attention accrue, une exigence de lisibilité plus grande, ils développent un regard plus individualisé, et, anticipant sur les possibles difficultés, ils sont attentifs au « tissage » explicite et nécessaire pour appréhender une notion nouvelle. Lorsque plusieurs enseignants d'une équipe pédagogique mettent en œuvre cette pratique, l'efficacité est nettement renforcée et le climat scolaire visiblement amélioré.

- ***Les familles peuvent être pareillement voire mieux encore impliquées.***

Les familles désireuses d'aider leurs enfants peuvent le faire : le travail demandé et les exigences attendues sont parfaitement lisibles. La levée des implicites permet d'obtenir un document fédérateur utilisable par toute personne amenée à accompagner l'élève dans son travail. Certains proches participent même en échangeant avec leur enfant quand ce dernier doit préparer sa Fiche de Réussite à la maison.

Le bénéfice est le même lorsque l'enfant bénéficie d'un accompagnement par des tiers (au collège ou dans le cadre de dispositifs de Réussite Educative).

- ***Les élèves interrogés sont unanimes.***

Tous déclarent préférer fabriquer leur Fiche plutôt que de la recevoir de leur enseignant. Ils expliquent qu'elle correspond mieux à leurs besoins, qu'elle les motive davantage à travailler pour préparer le contrôle, qu'en la fabriquant eux-mêmes, ils comprennent mieux leurs cours et qu'enfin, ils commencent leurs révisions dès le travail de production de la Fiche.

L'ensemble des élèves interrogés ajoute que ce mode de préparation leur permet d'être parfaitement sereins et confiants lors des évaluations. Ils apprécient particulièrement de savoir que leur travail sera « payant » et se disent d'autant plus désireux de s'impliquer dans ce travail.

Ils ajoutent enfin, qu'après une année d'expérience, ils se sentent capables d'organiser seuls des révisions, même quand leurs enseignants ne leur font plus fabriquer de Fiche de Réussite. Ils déclarent les faire « tout seuls » puisqu'ils ont « compris comment ça marche ».

Forts de ces constats particulièrement positifs, nous sommes convaincus que **faire de l'élève l'auteur de sa Fiche de Réussite** est un extraordinaire levier pour le rendre **acteur de ses apprentissages** et **artisan, avec les autres, de sa réussite.**

Catherine FERRIER
C.A.R.D.I.E. de l'Académie
De Créteil